

J'ACTE

Mise à jour le 11 septembre
2020

Le projet J'ACTE (Jeunes acteurs du territoire) s'inscrit dans les projets innovants en faveur de la jeunesse. Il profite d'un soutien financier de l'État sur 5 ans (2016-2021) et permet de financer des projets pour les jeunes de 13 à 30 ans.

Comment mettre en œuvre ou participer à un projet J'ACTE ?

En tant que jeune

Je donne mon avis lors d'ateliers, de mises en ligne de questionnaires, je crée une association, etc

J'ACTE, ce sont des actions faites pour et avec les jeunes.

En tant qu' élu ou professionnel

Vous voulez permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale de votre commune ou votre association ? La mise en place d'un projet J'ACTE permet des rencontres régulières pour répondre au mieux aux besoins des jeunes sur votre territoire.

Contact

Pour toute question sur les projets J'ACTE, contactez le service Innovation Jeunesse au 02 96 77 60 39

Exemples de projets J'ACTE

- Le NOC'TUB
- Des pistes cyclables (Hillion)
- Des formations (Développeur web ARMOR CODE à Langueux)
- Le Pump Track (Plédran)
- Les CJS (Coopérative Jeunesse de Service) à Saint-Brieuc et Quintin
- Des applis mobiles pour les jeunes de l'agglomération